

Département
D'EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT
DREUX

CANTON DREUX 1

MAIRIE
VERNOUILLET

OBJET :
TARIFS COMMUNAUX
2024-2025
NON SOUMIS A QUOTIENT
FAMILIAL

Date de la
convocation
du Conseil municipal

27 juin 2024

SG-2024/07 - 04

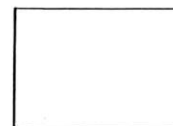
Service finances :
Fin2024.025

Acte certifié exécutoire après
transmission aux services
préfectoraux

Publication électronique et mise en
ligne sur le site internet de la
collectivité le

19/07/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL



L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le TROIS du mois de JUILLET à DIX-NEUF HEURES QUINZE, se sont réunis dans la salle du Conseil, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vernouillet, sous la présidence de M. Damien STEPHO, Maire, dûment convoqués le 27 juin.

La séance a été retransmise par voie électronique.

Présents :

M. STEPHO, Mme VIGNY, M. MALANDAIN, Mmes LUCAS, BENABI, MANSON, Mme BOUGRARA, M. MORIN, Mme EMOND, M. GLIZE, Mmes HENRI, POMMIER, Mmes MERABTI, SENECHAUX, MM. AHSAINÉ, CHBABI, Mmes QUERITE, REPARAT, M. SIADOUA, Mme PFEIFFER'OVA.

formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : M. RICHARD à Mme EMOND, Mme MONTIGNY à Mme MANSON, M. TRAPATEAU à M. MALANDAIN, M. LOUDIERE à M. STEPHO, M. CAN à M. AHSAINÉ,

Absents excusés : MM. DETAMANTI,

Absents (es) non excusés (es) : M. CHAKOUR, Mme ONAL, M. HOFFMANN, Mme BOUADLA-ABDI, MM. MEBARKI, LAMRINI, DAOUD

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres votants : 25

Mme Michèle MANSON a été élue secrétaire.

Début de séance : 19 h 15 - Fin de séance : 20h00

La Commune de Vernouillet, met à disposition de la population, différents services et prestations tarifés qu'il convient de revaloriser.

Il a été décidé de ne pas apporter de modifications sur les tarifs 2024-2025.

C'est pourquoi,
Le Conseil Municipal,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 19 juin 2024,
Après en avoir délibéré,

ADOpte les tarifs tels que proposés ci-joints ;

DIT que ces tarifs prendront effet au 1^{er} septembre 2024.

ET ONT SIGNE les membres présents ;
Pour copie certifiée conforme

La secrétaire de séance,

Le Maire



Michèle MANSON



Damien STEPHO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-5 du code de justice administrative.

Accusé de réception en préfecture
428-212804041-20240717-SG_07_04-DE
Date de réception préfecture : 17/07/2024

TARIFS APPLICABLES AU 1er SEPTEMBRE 2024

Commission des Finances du 19/06/2024
Conseil Municipal du 03/07/2024

Pour rappel tarifs votés les années précédentes									
LIBELLES	Tarifs 2022/2023 sept-sept Normal	Tarifs 2022/2023 sept-sept Réduit (Vernotains et Employés)	Tarifs 2022/2023 sept-sept Réduit (Associations)	Tarifs 2023/2024 sept-sept Normal	Tarifs 2023/2024 sept-sept Réduit (Vernotains et Employés)	Tarifs 2023/2024 sept-sept Réduit (Associations)	Tarifs 2024/2025 sept-sept Normal	Tarifs 2024/2025 sept-sept Réduit (Vernotains et Employés)	Tarifs 2024/2025 sept-sept Réduit (Associations)
LOCATION DES SALLES MUNICIPALES									
LOCATION DE L'AGORA									
- Tarif pour 1 jour									
- Salle multifonctions + extension avec cuisine + restaurant.....	1 800,00	900	630	1830,00	915,00	640,00	1830,00	915,00	640,00
- Salle multifonctions seule.....	1 100,00	550	385	1120,00	570,00	390,00	1120,00	570,00	390,00
- Extension avec cuisine seule.....	700	350	245	715,00	360,00	255,00	715,00	360,00	255,00
- Réunion (extension) maximum 3H00 à créer				100,00	50,00	//	100,00	50,00	//
- Tarif pour 2 jours (sam - dim)									
- Salle multifonctions + extension avec cuisine + restaurant.....	2 700,00	1 350,00	945	2750,00	1370,00	960,00	2750,00	1370,00	960,00
- Salle multifonctions seule.....	1 650,00	825	577,5	1680,00	840,00	590,00	1680,00	840,00	590,00
- Extension avec cuisine seule.....	1 050,00	525	367,5	1050,00	525,00	375,00	1050,00	525,00	375,00
- Installation de la salle (préparation chaises, tables, plantes...)									
- 100 personnes.....	70	70	70	70,00	70,00	70,00	70,00	70,00	70,00
- 200 personnes.....	130	130	130	130,00	130,00	130,00	130,00	130,00	130,00
- 300 personnes.....	185	185	185	185,00	185,00	185,00	185,00	185,00	185,00
LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE SERVICES TECHNIQUES									
- Tarif pour 1 jour.....	500	250	175	510,00	255,00	180,00	510,00	255,00	180,00
- Tarif pour 2 jours.....	750	375	252,5	765,00	380,00	270,00	765,00	380,00	270,00
LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE DU CENTRE SOCIAL DES VALVETTES LA PASSERELLE									
- Tarif pour 1 jour.....	480	240	168	480,00	240,00	168,00	480,00	240,00	168,00
- Tarif pour 2 jours.....	720	360	252	720,00	360,00	252,00	720,00	360,00	252,00
- Tarif soirée hors week-end - dès 19h.....	240	120	84	240,00	120,00	84,00	240,00	120,00	84,00
LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE DU CENTRE SOCIAL DE LA TABELLONNE									
Salle Polyvalente avec catéféria et salle détente									
- Tarif pour 1 jour.....	240	120	84	240,00	120,00	84,00	240,00	120,00	84,00
- Tarif pour 2 jours.....	360	180	126	360,00	180,00	126,00	360,00	180,00	126,00
- Tarif soirée hors week-end - dès 19h.....	120	60	42	120,00	60,00	42,00	120,00	60,00	42,00
CAUTIONS ET CAUTIONS MENAGE (toutes locations de salles)									
CAUTION (valable pour toutes les locations)									
- Agora : tout type de location.....	2 200,00	2 200,00	2 200,00	2200,00	2200,00	2200,00	2200,00	2200,00	2200,00
- Salle Polyvalente : Techniques / la Passerelle / la Tabellonne.....	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1000,00	1000,00	1000,00	1000,00	1000,00	1000,00
CAUTION MENAGE (valable pour toutes les locations)									
- Agora : Tout type de location.....	500	500	500	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
- Salle Polyvalente : Techniques / la Passerelle / la Tabellonne.....	250	250	250	250,00	250,00	250,00	250,00	250,00	250,00
FACTURATION HEURES DE NETTOYAGE / REMISE EN ETAT									
Tarif par heure travaillée.....	38,5	38,5	38,5	39,00	39,00	39,00	39,00	39,00	39,00

TARIFS APPLICABLES AU 1er SEPTEMBRE 2024

Commission des Finances du 19/06/2024
Conseil Municipal du 03/07/2024

LIBELLES	Tarifs 2023/2023 sept-e00r	Tarifs 2023/2024 sept-e00r	Tarifs 2024/2025 sept-e00r
SERVICE CULTUREL			
BIBLIOTHEQUE			
- Cotisation d'inscription.....	GRATUIT	5	5
- Cotisation d'inscription (-18 ans / collectivités / bénéficiaires du P.L.I.E sur justificatif).....		GRATUIT	
- Livre non rendu.....			
PROGRAMME CULTUREL			
Festival du légendaire.....	1	1	1
premiers arrivés.....	3	3	3
premiers arrivés petite enfance.....	GRATUIT		
premiers arrivés / hors commune.....	3,5	3,5	3,5
spectacles jeunes publics 1 degré.....	15	2	2
spectacle.....	10	15	15
Spectacle Tarif Réduit.....	5	10	10
Spectacle dans le cadre des médiations	5	5	5
SNAAP off.....	100	100	100
ECOLE DE MUSIQUE			
- location d'instrument (au trimestre).....	19,8	20	20
- caution instrument (à l'année scolaire).....	60	60	60
Thé dansant animé par les élèves de l'école de musique et un professionnel :			
Adulte Extérieur	6	6	6
Adulte : Vernolain ou élève de l'école.....	5	5	5
12 - 18 ans Extérieur	3	3	3
12 - 18 ans Vernolain ou élève de l'école.....	1,5	1,5	1,5
- 12 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Ensemble des parents, frères et sœurs des enfants participant à la manifestation.....	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Conjoint des élèves participant à la manifestation.....	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Spectacle "Dances plurielles d'ici et d'ailleurs".....			
Adulte	8	8	8
12 - 17 ans	4	4	4
moins de 12 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Stage de danse animé par les professeurs de la région, séance de 1h30			
Pour les danseurs ayant participés au spectacle "Dances plurielles d'ici et d'ailleurs"	6	6	6
Stagiaire ayant au moins une année de cours de danse dans la discipline choisie	9	9	9
Master class musique ou chant (la journée) :			
Extérieur.....	45	45	45
Vernolain.....	25	25	25
Ensemble des personnes inscrites à l'école de musique.....	25	25	25
Master class : 1h30 / Spectateur	5	5	5
Master class de danse classique ou de Modern Jazz pour une séance de 2 heures :			
Extérieur.....	30	30	30
Vernolain.....	27	27	27
Ensemble des personnes inscrites à l'école de musique.....	27	27	27
Master class de danse en ligne pour une séance de 2 heures :			
Extérieur.....	18	18	18
Vernolain.....	15	15	15

Ensemble des personnes inscrites à l'école de musique.....	15	15	15
L'ATELIER DES MUSICIENS :			
Caution à l'année scolaire de l'instrument.....			
CENTRES SOCIAUX			
- Soirées Culturelles (Vauvettes et Tabellionne.)			
- Totalité des frais engagés (- 1 551 €)			
Adulte.....	5,2	5,25	5,25
12 - 19 ans.....	2,8	2,83	2,83
- 12 ans.....	1,4	1,41	1,41
- Totalité des frais engagés (+ 1 551 €)			
Adulte.....	7,2	7,27	7,27
12 - 19 ans.....	5	5,05	5,05
- 12 ans.....	2	2,02	2,02
Sorties extérieures (Vauvettes et Tabellionne.)			
- Carte annuelle individuelle.....	10	10	10
- Carte annuelle famille.....	25	25	25
- Tarif sortie avec carte / personne.....	GRATUIT	GRATUIT	
- Tarif sortie sans carte / personne.....	5	5	5
- Tarif sortie avec un droit d'entrée de 5€ et plus	50% du coût du droit	50% du coût du droit	50% du coût du droit d'entrée
séjour court (3 nuits)			
adultes	55	55,5	55,5
mineur de 12 à 17 ans	30	30,3	30,3
mineur de moins de 12 ans	25	25,25	25,25

TARIFS APPLICABLES AU 1er SEPTEMBRE 2024

Commission des Finances du 19/06/2024
Conseil Municipal du 03/07/2024

LIBELLES	Tarifs 2022/2023 sept-sept	Tarifs 2023/2024 sept-sept	Tarifs 2024/2025 sept-sept
CIMETIERE			
CONCESSIONS CIMETIERE			
- Concession 15 ans.....	288	294	294
- 1/2 concession 15 ans.....	144	147	147
- Trentenaire.....	588	600	600
- 1/2 concession 30 ans.....	294	300	300
- Redevance de seconde inhumation et suivantes.....	135	138	138
CONCESSIONS DANS COLOMBARIUM			
- Case d'une durée de 15 ans.....	312	318	318
- Case d'une durée de 30 ans.....	624	636	636
CONCESSIONS DANS JARDIN D'URNES			
- Cavurne d'une durée de 15 ans.....	294	300	300
- Cavurne d'une durée de 30 ans.....	581	573	573
- Redevance de dépôt d'urne dans toutes concessions.....	81	84	84
MISES A DISPOSITION :			
VÉHICULES DE TRANSPORT POUR LES ECOLES ET ASSOCIATIONS VERNOLITAINES - avec carburant			
- Véhicule avec chauffeur - forfait trajet aller - retour, inférieur à 30 kms.....	55	58	58
- Véhicule avec chauffeur - trajet aller - retour, supérieur à 30 kms (départ Vernouillet) / km.....	2	2,1	2,1
MISE A DISPOSITION VEHICULE SANS CHAUFFEUR - AGENTS ET ASSOCIATIONS VERNOLITAINES - avec car			
- Forfait trajet inférieur à 30 km.....	32	33,5	33,5
- Trajet supérieur à 30 kms (rayon de 100 km départ Vernouillet) / km.....	1,1	1,15	1,15
CAUTION (valable pour toutes les mises à disposition de véhicules).....	120	120	120
FACTURATION NETTOYAGE / REMISE EN ETAT (par heure travaillée).....	38,5	40	40
FACTURATION MANUTENTION / MONTAGE / DEMONTAGE (par heure travaillée).....	38,5	40	40
VACATIONS DE POLICE.....	30	32	32
TARIFS RESTAURANT D'ENTREPRISE			
Repas adultes pour les enseignants /stagiaires de l'Education Nationale.....	6,32	6,4	6,4
Repas adultes pour le personnel communal, CCAS..... (Participation du Comité d'Œuvres Sociales de la mairie de Vernouillet à déduire pour les adhérents)	3,19	3,25	3,25
Repas adultes pour les agents de la ville de Dreux, CCAS de Dreux, Agglomération du Pays..... de Dreux, repas intervenants, partenaires extérieurs, autres bénéficiaires.....	9,35	9,6	9,6
Repas de NOEL extérieurs.....			
Repas de NOEL agents et élus de la collectivité.....	10,72	9,9	9,9
Repas des stagiaires, travaillant pendant l'heure de repas, prise en charge par la Mairie de Vernouillet, il s'agit d'un avantage en nature accordé aux stagiaires parce qu'ils ne sont pas rémunérés.....			3,25
TARIFS DROITS DE PLACE ET REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Vente ambulante exceptionnelle ou animations diverses non sédentaire (hors marché).....			

Camion, bannu, étai, autres.....				
Limité à 20 m2 :.....				
- Forfait journalier.....	7,5	7,73	7,73	7,73
- Forfait 2 jours consécutifs.....	11	11,33	11,33	11,33
- Forfait 3 jours consécutifs.....	14	14,42	14,42	14,42
- Jour supplémentaire au delà de 3 jours.....	4,6	4,74	4,74	4,74
Par jour d'occupation et dans la limite de 3 jours consécutifs :				
- Majoration pour occupation d'une place de stationnement ODP - 12 m2.....	11	11,33	11,33	11,33
Occupation permanente.....				
Objets publicitaires, porte menus, rôtissoires, étalage- bas à glace, véhicule publicitaire.....				
suivant faisabilité et avis technique :				
- Prix pour la saison au m2 occupé pour l'année.....	36	37,08	37,08	37,08
Occupation saisonnière - terrasse du 30 avril au 15 octobre.....				
Terrasse limitée à 45m2 sur l'esplanade, trottoir ou emplacement de stationnement :				
suivant faisabilité et avis technique :				
- Prix pour la saison au m2	23	23,69	23,69	23,69
Objets publicitaires, porte menus, rôtissoires, étalage- bas à glace, véhicule publicitaire.....				
suivant faisabilité et avis technique.....				
- Prix pour la saison au m2 occupé.....	18	18,54	18,54	18,54
Bacs à fleurs décoratifs à l'initiative d'un commerçant.....				
Occupation du domaine public pour travaux* suivant faisabilité et avis technique :				
De 1 à 30 jours - Berne déchets et/ou dépôt de matériaux non clôturé.....				
- Le m2 au sol et par jour.....	2,8	2,88	2,88	2,88
Au-delà de 30 jours - Berne déchets et/ou dépôt de matériaux non clôturé.....				
- Le m2 au sol et par jour.....	3,5	3,61	3,61	3,61
Palissade de chantier - clôture.....				
- Le m2 au sol par semaine.....	1,8	1,85	1,85	1,85
De 1 à 3 semaines - Echafaudage.....				
- Le m2 au sol par semaine.....	2,8	2,88	2,88	2,88
Au-delà de 3 semaines - Echafaudage.....				
- Le m2 au sol par semaine.....	3,5	3,61	3,61	3,61
De 1 à 3 semaines - Bungalow de chantier.....				
- Le m2 au sol par semaine.....	1,85	1,91	1,91	1,91
Au-delà de 3 semaines - Bungalow de chantier.....				
- Le m2 au sol par semaine.....	2,4	2,47	2,47	2,47
Autres équipements de chantier.....				
- Le m2 au sol par semaine.....	1,8	1,85	1,85	1,85
*Majoration de 30% pour occupation sur place de stationnement, application au forfait.....				
Occupation du domaine public - marché hebdomadaire				
Marché - Abonnés				
- le mètre linéaire équipement simple avec électricité.....	0,8	0,8	0,8	0,8
- le mètre linéaire équipement simple sans électricité.....	0,7	0,7	0,7	0,7
Marché - Ambulants				
- le mètre linéaire équipement simple sans électricité.....	1,5	1,5	1,5	1,5
En cas d'observation des clauses et conditions de la convention d'utilisation du domaine public ou pour un motif d'intérêt général, l'autorisation d'occupation ou d'utilisation temporaire du domaine public peut-être suspendue ou révoquée par les autorités compétentes sans compensation financière.				
L'occupation ou l'utilisation du domaine public par un tiers implique la souscription par le tiers, d'une assurance couvrant tous les dommages et notamment la remise en état du domaine public.				
L'occupation illicite du domaine public peut entraîner une contrevention de voirie (art. L.2132-1 du CG3P par renvoi aux articles. L.116-1 à L.116-8 du CVR) se rapportent à la violation d'un domaine public spécifique, le domaine public routier ou de grande voirie (art. L. 2132-2 du CG3P), ne visent pas les atteintes à la voirie routière.				
COMMERCE				
REDEVANCE VITRINE DE FRANCE - Commerçants				
- Montant de la redevance annuelle la 1ère année	92	92	92	92
- Montant de la redevance annuelle la 2ème année	65	65	65	65
Accès à la gestion de la fiche signalétique du commerce/La géolocalisation/Les jours et horaires d'ouverture/La possibilité d'ajouter 3 photos (vitrine, intérieurs)/				

La possibilité de présenter l'offre de produits et services (descriptif produits et marques distribués, services proposés...)/Les liens Internet et Facebook/ La possibilité de promouvoir 15 bons plans par an			
AUTRES TARIFS			
TENNIS.....	11,5	11,5	11,5
BOULODROME.....	32	32	32
COPIEUR.....			
Coût des copies copieur TTC			
copies noir A4 (papier blanc 80 g).....	0,2	0,2	0,2
copies couleur A4 (papier blanc 80 g).....	0,3	0,3	0,3
copies noir A3 (papier blanc 80 g).....	0,3	0,3	0,3
copies couleur A3 (papier blanc 80 g).....	0,5	0,5	0,5